# Organisation de lâ€™expertise scientifique et technique en faveur de la protection de la biodiversitÃ©

Dossier de<br /> la rÃ©daction de H2o
September 2025

Â

La mission de parangonnageÂ sur l'organisation de l'expertise scientifique et technique sur les questions relatives Ã  la protection de la biodiversitÃ© au sein des pays membres de l'UE conduite par l'IGEDDÂ avait pour objectifs de : mettre en exergue les principales modalitÃ©s d'organisation de l'expertise scientifique et technique apportÃ©e aux ministres chargÃ©s de la protection de la nature au sein des pays membres de l'Union europÃ©enne ; proposer des ajustements de l'organisation franÃ§aise actuelle ; Ã©valuer les moyens humains et financiers nÃ©cessaires pour mettre en œuvre ces prÃ©conisations. S'attachant Ã  dresser un Ã©tat des lieux de l'expertise scientifique et technique, la mission s'est intÃ©ressÃ©e au Conseil national de protection de la nature (CNPN), organisme qui occupe en France une place prÃ©pondÃ©rante en matiÃ¨re d'expertise scientifique et technique auprÃ¨s des pouvoirs publics, telle que dÃ©finie par la loi du 8 aoÃ»t 2016 pour la reconquÃªte de la biodiversitÃ©, de la nature et des paysages.

IGEDD